



PROCEDURE DE DEMANDE DE VISA D'ENTREE AU CAMEROUN



CHAMPIONNAT DU MONDE 2026 DE NANBUDO

Dans le cadre de l'organisation du **Championnat du Monde de NANBUDO 2026** au Cameroun, placé sous le Très Haut Accord et le Haut Patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République, il est porté à la connaissance des délégations officielles les dispositions relatives à l'obtention des visas d'entrée sur le territoire camerounais.

I- PROCÉDURE DE DEMANDE DE VISA

Toutes les demandes de visa s'effectuent exclusivement en ligne via la plateforme officielle du Gouvernement camerounais :

<https://www.evisacam.cm>

À cet effet, chaque membre des délégations (athlètes, encadreurs, officiels, accompagnateurs) est tenu de :

1. **Créer un compte utilisateur sur la plateforme e-Visa Cameroun ;**
2. **Remplir le formulaire de demande en ligne ;**
3. **Téléverser l'ensemble des pièces justificatives requises ;**
4. **Procéder au paiement des frais de visa en ligne ;**
5. **Suivre les instructions relatives à la validation et, le cas échéant, à la collecte des données biométriques.**

WORLD NANBUDO

II- PIÈCES À FOURNIR (Format Numérique)

Les documents suivants doivent être fournis de manière complète, lisible et conforme :

1. **Passeport en cours de validité (d'une durée minimale de six (06) mois, comportant au moins deux pages vierges) ;**
2. **Lettre d'invitation officielle émise par le Comité Local d'Organisation, précisant, le cas échéant, les modalités de prise en charge ;**
3. **Attestation de participation délivrée par la Fédération Nationale ou par la Fédération Mondiale de NANBUDO ;**
4. **Billet d'avion aller-retour ou réservation confirmée ;**
5. **Assurance voyage couvrant les risques médicaux et le rapatriement.**

III- EXIGENCES SANITAIRES

Conformément à la réglementation internationale en vigueur, les participants doivent obligatoirement:

1. **Être vaccinés contre la Fièvre Jaune ;**
2. **Être munis d'un Carnet International de Vaccination valide à leur arrivée sur le territoire camerounais ;**
3. **Observer un traitement prophylactique antipaludique recommandé avant, pendant et après le séjour au Cameroun.**

Nota 1 : Les autres vaccinations usuelles (Hépatite A et B, Typhoïde, Méningite, Tétanos – Diphtérie – Coqueluche, Rage) sont vivement recommandées.

Nota 2 : La Commission Médicale et de Lutte Anti Dopage du Comité Local d'Organisation du Championnat du Monde 2026 de NANBUDO exige avant toute participation à la Compétition :

1. **La présentation d'un Certificat Médical datant de moins de 03 mois ;**
2. **La réalisation de certains examens médicaux imposés dans les procédures du Ministère des Sports et de l'Education Physique de l'Etat Camerounais (la liste des examens sera transmise ultérieurement) ;**
3. **Un Certificat d'Autorisation d'Usage à des Fins Thérapeutiques pour les Athlètes qui suivent un traitement avec des médicaments pouvant perturber les tests antidopage.**

IV- DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Dans le cadre de cet événement international :

1. **Un traitement prioritaire des demandes pourra être accordé aux délégations officiellement accréditées ;**
2. **Une coordination étroite est assurée entre le Comité Local d'Organisation et les autorités compétentes afin de faciliter les procédures ;**
3. **Les Fédérations et/ou Délégations sont invitées à transmettre, dans les meilleurs délais, les listes nominatives de leurs participants.**

V- RECOMMANDATIONS

Il est vivement recommandé :

1. **D'anticiper les démarches administratives ;**
2. **De veiller à la conformité et à la cohérence des informations fournies ;**
3. **De respecter strictement les délais impartis afin de garantir une participation optimale à l'événement.**

Le Comité Local d'Organisation, en collaboration avec le Ministère des Relations Extérieures du Cameroun, reste pleinement mobilisé pour accompagner les délégations dans la préparation et le bon déroulement de leur séjour au Cameroun.